

Clermont-Ferrand, le 07/06/2021

Le Préfet du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du Puy-de-Dôme

OBJET : Cérémonie du 8 juin 2021
Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine

P.J. : Message officiel

La Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine est célébrée le 8 juin de chaque année.

Cette année, compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire, vous pourrez organiser dans votre commune cette cérémonie d'hommage en veillant à la mise en œuvre des consignes de distanciation sociale et des mesures « barrières ». Le message officiel sera lu à cette occasion.

Je vous rappelle que comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés. Vous veillerez à ce que l'état des drapeaux utilisés à cette occasion soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.


Philippe CHOPIN

Copie à : Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture
Messieurs les Sous-préfets d'Ambert, d'Issoire, de Riom et de Thiers



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre déléguée

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

8 juin 2021

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

Ce 8 juin, la nation française rend un hommage solennel aux morts pour la France en Indochine. En s'inclinant avec respect devant les anciens combattants de 40 et de 45, devant les anciens de la guerre d'Indochine, la France affirme une nouvelle fois sa reconnaissance à ceux qui ont combattu sous notre étendard et porté nos armes.

La République n'oublie aucune guerre, aucune génération du feu, aucune mémoire. Elle se souvient de l'histoire douloureuse que fut le coup de force japonais du 9 mars 1945 et de l'âpreté du conflit indochinois.

De 1946 à 1954, ce sont 500 000 membres du corps expéditionnaires français qui ont servi notre pays. A l'instar du lieutenant Bernard de Lattre, tué au combat il y a 70 ans, ils l'ont fait avec dévouement et sens du devoir, parfois dans l'indifférence ou dans l'incompréhension. Dans les airs, sur les mers, sur la terre, en combattant, en soignant, en assurant la logistique et le soutien, les militaires, supplétifs et personnels des armées ont lutté contre un adversaire résolu et ardent, en défiant la dureté des éléments et de la géographie, en repoussant la fatigue et la peur. Nombreux sont ceux qui ont subi une usante captivité, la plupart d'entre eux n'en sont pas revenus.

Aujourd'hui, nous transmettons avec ferveur cette mémoire et nous saluons celles et ceux qui la portent. Elle nous rappelle que notre pays peut compter, génération après génération, sur des hommes et des femmes prêts à l'engagement et au combat.

Aujourd'hui, nous rappelons également notre attachement à cette mémoire partagée, socle de notre amitié avec l'adversaire d'hier devenu un partenaire durable.